Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260408-2026_013-DE

Plougoumelen
commune du golfe

Conseillers en exercice : 23 - Présents : 21 - Votants : 23

Le mercredi 8 avril 2026 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGOUMELEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Roh Mané.

Présents (21) : GUILLEMOT Stéphanie, BILLARD Maïka, RENAULT Emmanuel, LE RET Sabrina, PIQUEMAL Antoine, LE FORMAL Marie, MORIN Patrick, SOROKA Christine, COURAUD Florence, CORNICHET Karine, PERRIAU Olivier, BERTAPELLE Carole, AUBERT Jean Baptiste, MERLET Antoine, VAN HAM Christelle, LEFRANC Julien, SCULO Anne, RETAILLEAU Annie, ENGLER Cyrille, MOCQUET Julien, MICHELEAU Flavie.

Pouvoir (2) :
COUETTE Patrick a donné pouvoir à LEFRANC Julien,
MAHEO Jean Philippe a donné procuration à LE RET Sabrina
Secrétaire de séance : AUBERT Jean Baptiste
Quorum : (12) : Atteint

ADMINISTRATION GENERALE

2026-013 - DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX AUX ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Rapporteur :

Il est proposé par vote à mains levées de désigner les délégués communaux aux organismes intercommunaux suivants :

Morbihan Energies	PNR	Mouillages	CNAS	FDGDON	Mission locale
2 Titulaires	*1 Titulaire* 1 Suppléant	*2 Titulaires* 2 Suppléants	1 délégué	1 Titulaire	2 délégués
Olivier PERRIAU	*Stéphanie GUILLEMOT*	*Patrick COUETTE*	Christine SOROKA	Sabrina LE RET	Florence COURAUD
Antoine MERLET	Sabrina LE RET	*Karine CORNICHET*			Annie RETAILLEAU
		Olivier PERRIAU			
		Julien MOQUET			

Sécurité routière	Correspondant Défense
1 Titulaire	1 Titulaire
Antoine MERLET	Karine CORNICHET

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260408-2026_013-DE

(1) Comité National d'Action Sociale
(2) Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité :

- De désigner les délégués communaux aux organismes intercommunaux comme indiqué ci-dessus,

- De donner pouvoir à Mme Le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

POUR : 22
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1 (M/ MOCQUET)

Le Secrétaire
M. Jean Baptiste AUBERT

MAIRIE DE PLOUGOUMELEN
56 (Morbihan)

Le Maire
Mme Stéphanie GUILLEMOT